Avis de vacance Ville de Saint-Martin-d'Hères	**Cadre d'emplois** : Technicien, technicien principal 2eme classe, technicien principal 1ere classe **Quotité :** Temps plein **Publication:** Interne/externe *durée de publication: 1 mois minimum* *(article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques).*	Date de création **26/06/2018** Date de mise à jour **25/05/2020** Note de service n°**2020/54** EL/MN/MB
Filière : Technique **Catégorie** : B	Délai de dépôt des candidatures : Lundi 14 septembre 2020	
DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES **DIRECTION GENERALE ADJOINTE SERVICE TECHNIQUE** **AFFECTATION** : Direction des Systèmes d'Informations		

Technicien(ne) systèmes et réseaux

1. Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2ème ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attachée à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers. Elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

2. Missions de la direction

L'ensemble des bâtiments intercommunaux est interconnecté par fibre optique, ce qui est un atout pour le système d'information. 70 bâtiments sont interconnectés. Il existe un bâtiment non connecté, la prévention Renaudie, qui le sera dans le cadre du marché Opérateur.

La direction doit répondre aux exigences des performances et aux objectifs stratégiques de la collectivité en matière informatique en proposant un Système d'information stable, performant, fiable, sécurisé. Pour cela, elle s'est dotée d'un schéma directeur pluriannuel de restructuration qui pérennise le choix de la solution de logiciels libres avec l'outil de virtualisation PROXMOX.

3. Missions du poste

Sous la responsabilité de la responsable de la direction informatique, l'agent(e) participe à l'activité du de la direction, contribue à la maintenance, conduit les projets relatifs au réseau et au système et propose des améliorations. Il(elle) est le garant(e) de l'opérationnalisé du Système, Réseau et Téléphonie. Il (elle) participe à l'activité du pôle et à l'activité générale du service.

Activités principales

Participation à l'activité technique générale du pôle

- Réseau :
Contribuer à la maintenance à l'évolution du réseau,
Contribuer à l'organisation du réseau à travers des Vlans et les protocoles permettant l'amélioration et le déploiement,
Établir et tenir à jour les schémas du réseau informatique,
Être force de proposition concernant la maintenance et l'évolution du réseau.

- Sécurité du système d'information :
Surveiller, maintenir, faire évoluer et optimiser les équipements , anticiper les pannes,
Proposer à la hiérarchie les évolutions et contribuer à leur mise en œuvre,
Assister les utilisateurs et les autres pôles de la DOSI (applicatif, maintenance).

- Systèmes :
Réaliser la maintenance et la mise à jour des Systèmes virtualisés, de la sauvegarde des données
Superviser les socles de production et les serveurs
Réaliser l'ingénierie en fonction des besoins

- Serveurs :
Réaliser la maintenance des serveurs et leur mise à jour

- Maintenance téléphonie :
Dépanner, diagnostiquer, mettre en place, configurer

Pour tous ces domaines :
Conceptualiser, paramétrer et utiliser,
Suivre l'activité,
Définir les besoins techniques pour les commandes et vérifier les devis,
Niveau d'expertise 2

Relation aux utilisateurs (interventions)
- Traiter les demandes d'intervention issus de l'outil Helpdesk,
- Alerter d'un risque relatif à la sécurité du SI,
- Formuler des avis, propositions et des solutions techniques,
- Effectuer des interventions de niveau 1 et 2.

- Référent(e) technique et conduite des projets structurants pour la DOSI, liés à la sécurité des systèmes d'information, des socles de production, des serveurs et des locaux techniques.

- Conduite de projets en autonomie, selon les dossiers en cours confiés au pôle système et réseau.
(exemple : déploiement du wifi)

- Participation active à la conception de l'architecture globale des infrastructures, du maquettage à la mise en œuvre.

- Référent(e) sur les problématiques liées aux infrastructures, en polyvalence des autres techniciens du pôle.

- Polyvalence niveau 1 et 2 sur l'ensemble du périmètre du pôle système et réseau.

4. Profil

Connaissances	Savoirs faire
Environnement territorial FPT cat B Expert dans : * l'environnement systèmes et les protocoles de communication, * Les systèmes d'exploitation de distribution Linux, les outils de production virtualisés, * Le paramétrage et le déploiement des serveurs sur les socles de production virtuels, * le paramétrage et le déploiement des infrastructures et du matériel des infrastructures réseau, * les normes et procédures de la sécurité des infrastructures, * les architectures et fonctionnalités des secteurs télécoms. Communication écrite : rédaction de dossiers techniques et de procédures, Comprendre et lire l'anglais technique.	Appliquer les techniques et outils de planification, Appliquer les techniques de diagnostic en informatique, Appliquer les techniques d'installation et de maintenance d'outils, de systèmes et de réseaux Appliquer les techniques d'installation et de maintenance, de maintenance applicative de dépannage de premier niveau, administration et sécurité, Maîtriser les langages de script, Appliquer les techniques de communication en direction des utilisateurs, Utiliser les procédures de fonctionnement des différents types d'appareillages et/ou numérique, Rendre compte d'activité et renseigner des outils de suivi.
Qualités	
Rigueur et réactivité, Grande capacité d'écoute et de communication, Aptitude au travail en équipe et au partage d'information, Respect de la confidentialité.	

Habilitations	Conditions d'accès
Habilitation électrique B0V BTA PSC1 Gestes et postures	Recrutement par voie statutaire (priorité au fonctionnaire titulaire / lauréat de concours) Diplômes : Niveau Bac +2 à BAC +4 Permis B
Conditions d'exercice particulières	
Travail en bureau, Organisation du travail dans le cadre du protocole GTT 2016, horaires réguliers de bureau : 35h semaine / 7h par jour de 8h30-12h00/13h30-17h00, Possibilité d'intervention hors des heures classiques si arrêt de production, Moyens mis à disposition : ordinateur fixe, téléphone portable, trois voitures de service partagées, Déplacements occasionnels hors bâtiment d'affectation : dans tous les locaux de la collectivité à l'extérieur,	

Respect des obligations de discrétion et de confidentialité liée à l'accès aux données informatique, Organisation des congés permettant la continuité du service public, Astreinte une semaine par mois de 18h à 8h du lundi au lundi suivant.	
Conditions de rémunération	
Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT), Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).	

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)

- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille

- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)

- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux…)

- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public et des techniques de travail.

Les fonctionnaires du cadre d'emplois des techniciens en fonction ou les agents non titulaires en fonction, les lauréats du concours de technicien voudront bien faire acte de candidature, **(lettre de motivation obligatoire + CV obligatoire)**, à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences :

par email au : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

Le Directeur Général des Services,